MAIRIE

Participation citoyenne

Dispositif participation citoyenne : nos trois citoyens référents

Ce dispositif, mis en place depuis quelques années, associe les habitants à la protection de leur environnement et s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la police ou de la gendarmerie nationale.
En 2022, un nouveau protocole a été signé entre le Préfet, le président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, l'ensemble des communes de la CAMVS, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de Seine-et-Marne et le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Seine-et-Marne.
Nos citoyens référents peuvent signaler aux policiers les faits qui ont appelé leur attention et qu'ils considèrent devant être portés à la connaissance de la Police Nationale afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. Il ne s'agit pas pour eux de faire des contrôles ou des rondes mais de s'assurer que le portail du voisin en vacances qui est ouvert ou le camion qui charge des meubles d'un autre voisin n'est pas le fait d'individus mal intentionnés. En cas d'urgence, l'appel à la police (17) reste prioritaire.

Si vous assistez à quelque chose de suspect, n'hésitez pas à les contacter pour leur signaler.
Il s'agit de :

M Alain CANETTI pour le secteur Sud

- Tél. : 06 08 60 32 95
- Courriel : canetti.alain@neuf.fr

M Christian DESBANS pour le secteur Nord

- Tél. : 06 09 77 77 71
- Courriel : desbans.ch@orange.fr

Monsieur Bernard Johanny METIER pour le secteur Beaulieu

- Tél. : 06 09 59 28 29
- Courriel : bjmetier@free.fr